



Fraktion der Europäischen Volkspartei (Christdemokraten) im Europäischen Parlament
Group of the European People's Party (Christian Democrats) in the European Parliament
Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) au Parlement européen

Pressedienst - Press Office - Service de Presse

La pêche à la coquille Saint-Jacques nécessite une solution européenne ! - Alain Cadec (LR, PPE, FR)

« La fermeture saisonnière de pêche à la coquille Saint-Jacques en France est une mesure nécessaire pour la préservation de la ressource mais elle n'a aucun sens si les pêcheurs britanniques ne s'y plient pas. » a déclaré Alain Cadec, Président de la commission de la pêche au Parlement européen, alors que les incidents entre pêcheurs français et britanniques de coquilles Saint-Jacques ont éclaté au large de la baie de Seine.

La raison : les pêcheurs français sont soumis à une fermeture saisonnière de pêche à la coquille tandis que les pêcheurs britanniques ne le sont pas. Un accord sectoriel encadrant cette pêche existe depuis des années, mais sa reconduction a été mise à mal en raison d'un point de blocage sur l'exclusion de l'accord des navires de moins de 15 mètres.

« Ce conflit témoigne du besoin urgent d'harmonisation de certaines mesures techniques au niveau européen. La coquille Saint-Jacques est une ressource précieuse pour nos deux pays et nécessite une gestion commune et durable. J'entends certains réclamer un « Hard Brexit ». Ce n'est absolument pas la solution, on voit bien que les pêcheurs peuvent traverser les frontières maritimes. Je rappelle qu'une période de transition de deux ans s'établira après l'accord sur le Brexit. Ce genre de problème doit être réglé au niveau européen dans un accord de partenariat » a expliqué Alain Cadec.

« Je suis rapporteur sur la proposition de règlement européen portant le Plan de gestion pluriannuel pour l'Atlantique et la Manche qui couvre donc cette zone. Je soutiens la mise en place de mesures techniques communes pour les pêcheurs des différents Etats membres. Le plus important, c'est d'avoir des mesures de gestion équitables pour tous les pêcheurs, et cela peut aussi prendre la forme d'accords sectoriels entre pêcheurs des deux pays. Dans le cas présent, nous voyons bien que l'absence de gestion commune crée une concurrence déloyale entre les pêcheurs français et britanniques, alors que les mesures prises par les pêcheurs français vont dans le sens d'une gestion durable et responsable de la ressource. Je comprends ainsi la colère de nos pêcheurs qui pratiquent une pêche durable de la coquille et qui sont à présent victimes de dumping réglementaire. » a conclu Alain Cadec.